

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	10
- votants	11
- absents	4

Date de convocation :

2 février 2022

Date d'affichage :

2 février 2022

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 21/02/2022

Reçu en préfecture le 21/02/2022

Affiché le

ID : 005-210501458-20220208-008_2022-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 08 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 08 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Le Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Claude GUET (a donné procuration à Monique JANIK) – Claude ALLAIRE (a donné procuration à Déborah BELIN)

Absents : Isabelle DE COLOMBEL – Jérémy VINCENT

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°008/2022 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2021

Le conseil municipal examine le compte administratif 2021 du service eau et assainissement qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	279 866,38 €
Recettes	291 722,86 €
Solde d'exécution	11 856,48 €

Investissement

Dépenses	410 779,07 €
Recettes	172 277,32 €
Solde d'exécution	- 238 501,75 €

Restes à réaliser :

Dépenses	1 650,00 €
Recettes	155 585,00 €

Sous la présidence de Mme Josiane Arnoux, hors de la présence de Monsieur le Maire qui s'est retiré, le conseil municipal :

👉 **APPROUVE** le compte administratif 2021 du service eau et assainissement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

21 FEV. 2022

